

Arrêté n°2018-98 de proclamation des résultats de l'élection à la commission paritaire des personnels enseignants de l'Université de Reims Champagne Ardenne

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu l'arrêté n°2018-56 relatif à l'élection des représentants des personnels de la commission consultative paritaire des personnels enseignants de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Inscrits	240
Votants	45
Taux de participation	18,75%
Blancs ou Nuls	5
Nombre de suffrages valablement exprimés	40
Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	6
Quotient électoral	6,66

RESULTATS			
ORGANISATIONS SYNDICALES	VOIX	SIEGE(S) TITULAIRE(S)	SIEGE(S) SUPPLEANT(S)
SNESUP FSU – SNPRES FO	40	6	6

Sont déclarés élus :

Titulaires
Monsieur CASTEL Frédéric
Madame STOCKTON Grace
Monsieur EVRARD Rémi
Madame MICHALSKI Michèle
Monsieur ROSSI David
Madame REYROLLE Séverine
Suppléants
Monsieur MC GONIGLE Mark
Madame BLANC Nathalie
Monsieur RETTEL Jean-Luc
Madame VANNARATH Sandra
Monsieur TEILLON Frédéric
Madame GAILLOT Catherine

Article 2 :

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Le Président de l'Université
De Reims Champagne-Ardenne



Guillaume GELLE



Mis en ligne le : **07 DEC. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le :

07 DEC. 2018